


# Comment payer votre cotisation ?

Deux formules : par chèque(s) ou par prélèvement fractionné

## Par chèque(s) :


Vous pouvez :

 nous adresser votre cotisation par courrier, à l'adresse suivante :

**SE - UNSA**  
**BP 46**  
**48002 MENDE Cedex**

En nous envoyant :

➔ le bulletin d'adhésion complété  
➔ le(s) chèque(s) correspondant à votre situation. Il(s) sera(ront) encaissé(s) à la (aux) date(s) indiquée(s) ...

 nous rendre visite au siège du Syndicat, Espace Jean Jaurès, à Mende, lors d'une permanence (Voir les horaires d'ouverture page 4).

## Par prélèvement fractionné :

### ATTENTION ! RAPPEL ! PAIEMENT EN 10 MOIS !

Sur votre compte (bancaire ou postal) en **10 fois sans frais** (prélèvement au début des mois d'octobre 2013 à juillet 2014).

➤ Si vous aviez déjà opté pour cette formule l'an dernier, **et si vous n'avez pas changé de compte**,

il vous suffira de cocher la case « renouvellement » sur la fiche d'adhésion lorsque vous la complétez.

➤ Si vous avez **changé de compte**, ou si vous souhaitez bénéficier du prélèvement fractionné pour la pre-

mière fois, vous devez nous renvoyer :

- ◆ l'autorisation de prélèvement complétée et signée (Voir au verso),
- ◆ un R.I.B. ou R.I.P.,
- ◆ le bulletin d'adhésion complété

**et ce LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE !**



## Calendrier prévisionnel des prélèvements

Selon la date d'envoi de votre fiche d'adhésion (ou de réadhésion), le nombre de prélèvements sera différent ... En effet, les prélèvements seront effectués en fonction du calendrier **indicatif** ci-dessous :

N° du prélèvement	Date limite de réception de la fiche	Date du prélèvement
1	Mardi 17 septembre 2013	2 octobre 2013
2	Jeudi 17 octobre 2013	2 novembre 2013
3	Samedi 16 novembre 2013	2 décembre 2013
4	Lundi 9 décembre 2013	2 janvier 2014
5	Jeudi 16 janvier 2014	2 février 2014
6	Jeudi 13 février 2014	2 mars 2014
7	Lundi 17 mars 2014	2 avril 2014
8	Mardi 15 avril 2014	2 mai 2014
9	Dimanche 18 mai 2014	2 juin 2014
10	Mardi 17 juin 2014	2 juillet 2014

## Les avantages liés à l'adhésion :

Ils concernent :

- l'information et en particulier l'envoi prioritaire des informations sur la carrière, le mouvement, ...;
- des réductions (d'impôts, sur certaines publications du **SE-UNSA**, de France Abonnements, ...);
- l'envoi de publications (nationales, académiques et départementales), de documents particuliers (calendriers, Guide Pratique, ...)